



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE  
ET DE L'EMPLOI

MINISTÈRE  
DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

EXAMEN PROFESSIONNEL DE VERIFICATION D'APTITUDE AUX FONCTIONS  
DE PROGRAMMEUR DE SYSTEME D'EXPLOITATION



**ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ DU JEUDI 5 FEVRIER 2009**

Épreuve N° 2 : Epreuve écrite permettant d'apprécier la connaissance du système  
d'exploitation choisi par le candidat  
(Durée : 4 heures)

***GCOS 7***

Décrivez les mécanismes disponibles sous GCOS 7 pour assurer la protection des données (droits d'accès), leur sécurité (récupération en cas de destruction partielle ou totale) et leur partageabilité.

(TOUTE NOTE INFÉRIEURE A 10 SUR 20 EST ELIMINATOIRE)